

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00576

Numéro SIREN : 402 641 211

Nom ou dénomination : SOFILAC

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/010705

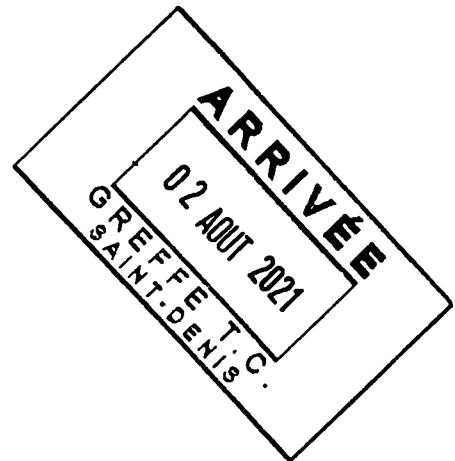
SOFILAC

SAS au capital de 55 110 €
L'Hermitage 4, Avenue des Badamiers - 97434 Saint-Paul
RCS SAINT-DENIS n° 402 641 211

COMPTES ANNUELS

Art. L123-16-1 du Code de Commerce

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020



certifié conforme
LE Président

PAUL MARTINEZ

signature de l'entreprise SOFILAC Néant *

adresse de l'entreprise 4 Avenue des Badamiers 97460 ST PAUL

numéro SIRET * 4 0 2 6 4 1 2 1 1 0 0 0 2 2

durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
immobilisations corporelles *		028	030	104 846	84 446	20 400	25 900
immobilisations financières * (1)		040	042	500		500	500
Total I (5)		044	048	105 346	84 446	20 900	26 400
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052				
Marchandises *		060	062				
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066				
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
	Autres * (3)	072	074	20 333		20 333	31 284
valeurs mobilières de placement		080	082	358 259	359	357 900	3 536 851
Disponibilités		084	086	136 692		136 692	423 630
Charges constatées d'avance *		092	094				
Total II		096	098	515 284	359	514 925	3 991 765
Total général (I+II)		110	112	620 630	84 804	535 825	4 018 165
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *				120	55 110	55 110	
Ecart de réévaluation				124			
Réserve légale				126	5 511	5 511	
Réserves réglementées*				130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * (131))				132	425 000	3 846 000	
Report à nouveau				134	744	(11 695)	
Résultat de l'exercice				136	24 778	91 440	
Provisions réglementées				140			
Total I				142	511 144	3 986 365	
Provisions pour risques et charges				154			
Emprunts et dettes assimilés				156	2 800	2 800	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
Fournisseurs et comptes rattachés *				166	9 058	8 661	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : (169) 12 824)				172	12 824	20 339	
Produits constatés d'avance				174			
Total III				176	24 682	31 800	
Total général (I + II + III)				180	535 825	4 018 165	
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

certifié conforme. LE Président

Forme abrégée (articles 382, 383 et 384 du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SOFTLAC**

- RÉSULTAT COMPTABLE

	Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le					
	13	1	1	2	2	0	13	1	1	2	2	0
Ventes de marchandises *												
dont export et livraisons intracommunautaires												
Production vendue												
biens												
services *												
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												
Production immobilisée *												
Subventions d'exploitation reçues												
Autres produits												
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												
Variation de stock (marchandises) *												
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)												
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)												
Rétributions du personnel *												
Charges sociales (cf. renvoi 380)												
Dotations aux amortissements *												
Dotations aux provisions												
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)												
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles												
Total des charges d'exploitation (II)												
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
Produits financiers (III)												
Produits exceptionnels (IV)												
Charges financières (V)												
Charges exceptionnelles (VI)												
Impôts sur les bénéfices * (VII)												
BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												
- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2												
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												
Provisions non déductibles *												
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												
Divers * (dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés)												
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option												
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												
Entreprise nouvelles (44. section)												
Reprise d'entreprises en difficulté (44. section)												
ZFA NG (44. section)												
Zone franche urbaine (44. octies et octies A)												
Jeune entreprise innovante (44. section A)												
Investissements outre-mer												
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G												
Zones de revitalisation rurales (44. section)												
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)												
Créance due au report en arrière du déficit												
Zones de développement prioritaire (44. section)												
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS SOFTLAC SAS												
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												
Déficits antérieurs reportables : *												

Capital : 55 110 euros
4, Avenue des Badamiers
Les Filas - Ermitage
97434 SAINT GILLES LES BAINS

Certifié conforme
[Signature]

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020

Le président propose d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

Report à nouveau	744,31 €
Résultat de l'exercice	24 778,43 €
Bénéfice disponible	25 522,74 €

Affectation du bénéfice distribuable :

Réserve	25 000,00 €
Report à nouveau	522,74 €
Total	25 522,74 €

Le président soumet à l'approbation de l'associé unique la décision suivante :

PROJET DE DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

Report à nouveau	744,31 €
Résultat de l'exercice	24 778,43 €
Bénéfice disponible	25 522,74 €

Affectation du bénéfice distribuable :

Réserve	25 000,00 €
Report à nouveau	511,74 €
Total	25 511,74 €

Conformément aux dispositions de l'art 243 bis du CGI, il est rappelé que les montants des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Distribution globale</u>	<u>Abattement</u>
2019	- €	sur la totalité du montant distribué
2018	- €	id
2017	- €	id

LE Président
Quannu
PAUL MARTINEZ

Extrait du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 31/05/2021

.../...

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

Report à nouveau	744,31 €
Résultat de l'exercice	24 778,43 €
Bénéfice disponible	25 522,74 €

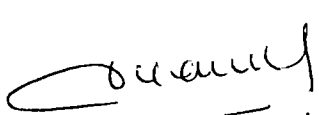
Affectation du bénéfice distribuable :

Réserve	25 000,00 €
Report à nouveau	522,74 €
Total	25 522,74 €

ooOoo

Conformément aux dispositions de l'art 243 bis du CGI, il est rappelé que les montants des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Distribution globale</u>	<u>Abattement</u>
2019	- €	sur la totalité du montant distribué
2018	- €	id
2017	- €	id

LE Président

PAUL MARTINET
le 30/06/2021